



Journée mondiale pour un travail décent

L'ACO, la JOC et la Mission de la mer se mobilisent

mardi 19 septembre 2017

Pour le 7 octobre, Journée mondiale pour un travail décent l'Action Catholique Ouvrière (ACO), la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et la Mission de la Mer (AOS France) font une proposition commune pour dialoguer, s'engager.



En cette journée mondiale pour le travail décent, l'Action Catholique Ouvrière (ACO), la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et la Mission de la Mer (AOS France) ont souhaité s'unir pour revendiquer un travail décent pour toutes et tous.

Avec nos mouvements internationaux, Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, Coordination Internationale des JOC et Apostleship Of Sea, nous nous joignons aux personnes privées d'emploi et privées de dignité au travail. Parce que la dignité n'a pas de prix, nous souhaitons appeler chacune et chacun à agir et appelons les pouvoirs publics à remettre l'Homme au centre de toute décision politique. Le travail est au cœur de la réalité humaine. Il est donc au cœur de notre foi chrétienne. C'est pourquoi, en tant que mouvements chrétiens, nous nous engageons pour le travail décent.

« Quand une entreprise crée scientifiquement un système de primes individuelles qui mettent les travailleurs en compétition entre eux, elle peut sans doute à court terme obtenir certains avantages, mais cela finit vite par miner le tissu de confiance qui est l'âme de toute organisation. [...] Il faut dire avec force que cette culture compétitive entre les travailleurs au sein de l'entreprise est une erreur, et donc une vision qui doit être changée si nous voulons le bien de l'entreprise, des travailleurs et de l'économie. » Comme le relève le Pape François, l'union des travailleurs est bien plus bénéfique que la compétition, qui vante faussement les bienfaits de la « méritocratie » en donnant une apparence morale aux inégalités.

Avec les ordonnances de la Loi Travail, c'est la mise en concurrence et la précarisation des travailleurs et des travailleuses qui va s'accroître au détriment de nos conditions de travail, de nos projets. La peur de perdre son emploi fragilisera la possibilité de contester de mauvaises conditions de travail.

Pourtant, il n'y a pas de dignité humaine sans travail : « Il est important de reconnaître les vertus des travailleurs et des travailleuses. Leurs besoins [...] est le besoin de bien faire le travail parce que le travail doit être bien fait. On pense parfois qu'un travailleur ne travaille bien que parce qu'il est payé : c'est un grave manque d'estime des travailleurs et du travail, parce que cela nie la dignité du travail, qui commence précisément dans le fait de bien travailler, par dignité, par honneur. »

L'ACO, la JOC et la Mission de la Mer, engagées dans la société et l'Église pour la justice sociale, portent les mêmes rêves et espoirs, être acteurs de nos vies et de la société.

Nous voulons valoriser l'entraide, y compris à l'échelle internationale, à l'exemple de la Convention sur le Travail maritime adoptée en 2006 par l'OIT, après de longues années de discussion entre États,

employeurs et syndicats. Cette Convention s'appuie notamment sur la notion de travail décent telle que définie dans l'enseignement social de l'Église. Oui, il est possible de mettre en place des normes internationales qui garantissent un minimum de droits.

Unis pour un travail décent, nous vous proposons dans ce dépliant une réflexion, des témoignages, une prière. Il se veut être une invitation au dialogue, à l'engagement.

Je consulte le Dossier de presse :[ici](#)